

Anja N. Bundalo<sup>1</sup>  
Université de Banja Luka  
Faculté de Philologie

## LES PARTICULARITÉS DE LA NOTION DE PROGRÈS CHEZ CONDORCET

Résumé : *L'idée de progrès constitue une base d'analyse tout à fait révélatrice d'un visage protéiforme du siècle des Lumières. Et même si les philosophes des Lumières se servaient fréquemment du terme de progrès, force est de constater que les ouvrages progressistes par excellence n'en proposent qu'une définition vague et peu déterminée. Dans son dernier ouvrage, l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, rédigé entre 1789 et 1794, Condorcet propose une acception particulière de progrès : le progrès serait celui de l'espèce humaine et non celui des hommes. Dès le début de l'ouvrage, l'auteur prend soin de sensibiliser le lecteur à l'idée que « [...] les progrès de l'esprit n'ont pas toujours été suivis du progrès des sociétés vers le bonheur et la vertu ». A travers les neuf périodes (et la dixième, celle à venir) de l'histoire humaine dont les causes de progression et de régression sont proposées dans l'Esquisse, nous tâcherons d'examiner ce que l'interprétation de progrès proposée par Condorcet pouvait signifier pour les contemporains de la Révolution française et quelles seraient les répercussions possibles d'une telle conception sur nos sociétés modernes.*

Mots clés : *Condorcet, l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, les Lumières, le progrès.*

Malgré que le terme de progrès fût très fréquemment employé depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ouvrages les plus « progressistes » n'en donnent pas une définition précise. Ainsi l'article « Progrès » de l'*Encyclopédie* reste-t-il trop laconique en définissant le progrès comme un « mouvement en avant », prenant en exemple « le progrès du soleil dans l'elliptique, le progrès du feu etc... ». Et même si l'*Encyclopédie* repose sur la foi en la capacité de l'homme d'agir par sa raison et d'améliorer les

conditions de vie, il faudra attendre un positivisme bien plus tardif pour voir naître une définition de progrès plus élaborée. Condorcet (1743-1794), mathématicien et philosophe français qui se range parmi les écrivains des Lumières révolutionnaires, fait exception car il constituera un véritable programme autour du terme de progrès.

Lorsque nous parlons aujourd'hui du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons tendance à le présenter comme un moment majeur de l'élaboration des valeurs fondamentales occidentales, des valeurs qui donnent l'impression que le monde suit sans cesse la voie du progrès. Il n'est pas pourtant rare de rencontrer de nos jours des appréciations péjoratives sur la notion même de progrès, cheval de bataille des philosophes des Lumières. En outre, le développement ultérieur de l'histoire, où la conjugaison des techniques de pointe (considérées par l'homme moderne comme acmé de progrès) et de la misère est universellement répandue, aurait donné raison à Rousseau et tort à Condorcet. Mais la théorie du progrès de Condorcet n'est nullement descriptive et l'auteur de *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, rédigé entre 1789 et 1794, n'est en aucun cas un simple utopiste. Plus qu'une simple expression de la réalité sociale et politique, le langage de Condorcet ne crée pas une réalité nouvelle mais constitue du moins une tentative de faire évaluer la réalité existante.

Nous tâcherons dans la présente étude d'examiner de quelle manière les idées de Condorcet concernant le progrès, providentielles à plusieurs égards, participèrent à la révolution des esprits. Cela dit, nous ne nous intéresserons pas à son engagement concret, trop bien connu, dans les affaires révolutionnaires. Nous nous contenterons de souligner, tout comme Yvon Belaval, que, en tant que membre de l'Assemblée législative nationale, l'homme éclairé, qui « ne penche ni à gauche ni à droite, [Condorcet] réclame l'abolition de la religion d'Etat, répudie l'esprit de conquête et montre que la France entend respecter l'indépendance des peuples, il rédige le fameux rapport sur l'instruction publique ; enfin, l'un des premiers, il prononce le mot République ».<sup>2</sup> Nous prêterons pourtant attention à la valeur performative<sup>3</sup> de son langage employé lucidement pour constituer toute une théorie autour de la *progression des Lumières*, la seule forme de progrès qui devrait, selon Condorcet, être universellement reconnue.

En effet, nous trouvons chez l'écrivain l'insistance sur une certaine notion de progrès qu'il ne faut pas comprendre d'une manière exclusivement optimiste. Car il n'y a, selon Condorcet ni un développement linéaire du progrès ni une nécessité de celui-ci. Aussi, même si la Révolution est en train d'être réalisée, cela ne signifie

<sup>2</sup> Yvon Belaval, Présentation de *l'Esquisse* de Condorcet dans l'œuvre citée, p. 23.

<sup>3</sup> Cf. J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil, 1970.

aucunement que le chemin du progrès soit assuré. En outre, Condorcet a fait de son mieux dans toute son œuvre et dans son engagement politique auprès de la constituante pour proposer les prérequis sans lesquels le progrès n'aurait pas lieu. Cela nous empêche de considérer son œuvre comme utopique. De plus, même s'il était lieu de penser que la Révolution allait assurer ces prérequis Condorcet ne cessait d'anticiper tous les mauvais choix possibles qu'on aurait dû éviter.

*L'Esquisse* ne traite point la Révolution française comme un cas à part. Condorcet avait raison de traiter les révolutions comme plurielles et non pas comme des événements isolés. Cette thèse sera confirmée par les historiens tels que Jacques Godechot, selon qui la "révolution agricole", réalisée grâce à l'importation de plantes nouvelles venues notamment d'Amérique, a permis la "révolution démocratique", conséquence naturelle de la diminution des mauvaises récoltes et, par là même, des manques de subsistances. Cette "révolution démocratique" devait entraîner par la suite la "révolution économique". La liberté de penser et l'accès aux sources littéraires permirent, toujours selon Godechot, la « révolution intellectuelle », marquée par l'expansion des lumières. Une fois ayant acquis le statut d'être pensant, non soumis aux riches, l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle trouve les moyens de substituer la machine au travail humain, d'où la « révolution industrielle ». Pour que cette dernière ne causât pas les inégalités, une dernière révolution, la plus « complète », la « révolution sociale », éclatera dans plusieurs pays entre les années 1770 et 1799 (Godechot 2004 : 403-404).

Et Condorcet d'expliquer de manière explicite dans son *Esquisse* que « [l]es mouvements populaires, *les révolutions*<sup>4</sup> qui avaient agité les républiques d'Italie, l'Angleterre et la France, devaient attirer les regards des philosophes vers cette partie de la politique, qui consiste à observer et à prévoir les effets que les constitutions, les lois, les institutions publiques, peuvent avoir sur la liberté des peuples, sur la prospérité, sur la force des Etats, sur la conservation de leur indépendance, de la forme de leurs gouvernements. » (Condorcet 1970 : 139-140).

Extrêmement conscient que son époque demande qu'on réagisse dans une direction précise, celle de la *progression des lumières*, il propose dans son dernier ouvrage toute une démarche permettant d'assurer le progrès voulu. En effet, *l'Esquisse* représente le programme d'un ouvrage qui devait montrer l'histoire de l'humanité depuis son stade tout premier jusqu'à l'époque contemporaine. Condorcet y ajoute la période à venir où il exprime ses espoirs en un avenir meilleur à la base des données présentes. Nous lisons dans cette 10<sup>e</sup> période l'appel de l'homme des Lumières adressé non aux particuliers mais à l'humanité toute entière pour que celle-ci assure

<sup>4</sup> C'est nous qui soulignons.

son propre progrès. Et Yvon Belaval de confirmer que « Condorcet ne s'intéresse nullement à l'individu psychologique, il n'en retient que les lois générales qui le classent parmi les hommes »<sup>5</sup>. L'individu ne sera considéré alors que comme « l'élément d'un ensemble que l'on peut soumettre (du moins en théorie) au calcul statistique ou combinatoire »<sup>6</sup>.

Ce que le mathématicien met en avant tout au long de l'ouvrage concerne quelques agents qui font que dans certaines périodes on progresse et que dans d'autres on fait marche arrière. Et pour lui le seul progrès important pour l'humanité toute entière est celui des lumières. Il s'agit du progrès de la science qui s'oppose à la superstition, le progrès censé frayer le chemin des connaissances humaines utiles pour tous. Car, non seulement la superstition maintient l'esprit dans l'immobilité mais elle assure la survie des « gardiens de l'esprit ». Ces derniers s'opposent en premier lieu à la vulgarisation des connaissances. Ils n'ont pas d'intérêt que les connaissances se répandent car ils savent que les connaissances émancipent et remettent en question leur pouvoir. Il s'agit là notamment des prêtres mais aussi des monarques dits « éclairés » de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Car, « [...] le despotisme a aussi son instinct ; et cet instinct avait révélé à ces rois que les hommes, après avoir soumis les préjugés religieux à l'examen de la raison, l'étendraient bientôt jusqu'aux préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations des papes, ils finiraient par l'être sur les usurpations des rois [...] » (Condorcet 1970 : 135).

Condorcet s'oppose à toutes ces sortes de concentration du pouvoir politique ainsi qu'à la concentration des richesses. Il est à rappeler qu'à l'époque de la Révolution le culte de l'Etat vint remplacer celui de la religion. Ce dernier exerça son pouvoir régressif sur la liberté de l'individu tout en s'opposant avec virulence au processus de la laïcisation de la société. La clairvoyance de Condorcet lorsqu'il déclare que « Robespierre est un prêtre » dans son *Rapport sur l'instruction publique* (1791) ajoute à la valeur performative de son concept de progrès, forcément laïque. Tzvetan Todorov souligne avec pertinence que Condorcet venait de découvrir un danger qui n'existait pas avant le dernier tiers du siècle, « un danger nouveau pour l'autonomie de l'individu » qui consisterait « [...] en ce que les détenteurs du pouvoir temporel aspirent, non comme dans le césaropapisme à s'asservir une religion existante, mais à fonder un culte nouveau, qui a pour objet l'Etat lui-même » (Todorov 2006 : 63-64).

Les critères majeurs de progrès présentés dans l'*Esquisse* pourraient à notre avis être réduits à la progression de la liberté et de l'égalité et à la propagation des

<sup>5</sup> Yvon Belaval, op.cit., p.13.

<sup>6</sup> *Idem.*

connaissances. Dans l'œuvre de Condorcet la liberté, en tant que pilier majeur de la théorie des droits naturels, serait dans l'œuvre de Condorcet non seulement la possibilité de s'exprimer librement sans en subir les conséquences néfastes mais aussi un acquis réel de la nation tout entière. Mais l'auteur va encore plus loin lorsqu'il affirme que le progrès serait celui de l'espèce entière et non celui des hommes. Et pour assurer les droits de l'espèce, pour les voir appliqués et garantis, il faut les traduire dans les règles communes, les expliciter et déclarer de manière commune. Si Diderot parlait dans ses dernières œuvres politiques de trois codes : code naturel, code civil et code religieux, dont seul le premier serait nécessaire, le deuxième devrait en découler et le troisième ne servirait pas à grand-chose, Condorcet, plus directement, propose de supprimer une partie des règles accumulées afin de revenir vers les règles de base, vers ce « code naturel ». Homme pratique et président de l'Assemblée nationale, il savait que les droits naturels ne sauraient être garantis sans existence des lois civiles et, conséquemment, devraient être reconnaissables dans les principes généraux de ces lois.

Une telle conception de la liberté devrait, en ce qui nous concerne, et qui ne saurait contredire ce que Condorcet dit explicitement, porter en soi le droit de tout un chacun de prendre part dans l'élaboration des lois. S'ensuit logiquement que tous les hommes devraient être égaux car doués de la possibilité de participer dans la prise des décisions politiques. Celle-ci pourrait être réduite à la possibilité de tout un chacun d'accéder à l'instruction publique de qualité. Tous les constituants du progrès (liberté, égalité et instruction publique) deviennent alors les valeurs universelles. Car, comme l'explique Todorov, « [s]i tous les êtres humains possèdent un ensemble de droits identiques, il s'ensuit qu'ils sont égaux en droit : la demande de l'égalité découle de l'universalité. » (Todorov 2006 : 18).

Et Condorcet plaide non seulement pour l'égalité politique des hommes mais pour une égalité totale des deux sexes. A la différence de ses homologues (Diderot défend la cause des femmes mais elles restent pour lui « différentes par leur nature », Voltaire les mentionne rarement alors que *Contrat social*, le texte politique majeur des Lumières, ne les mentionne pas du tout), Condorcet ne voit aucun empêchement raisonnable pour traiter les femmes de la même manière que les hommes. Etant donné que les femmes sont les êtres sensibles de la même manière que le sont les hommes, capables de former le raisonnement et d'acquérir les idées morales, cela représente en soi le fondement naturel de l'égalité de deux sexes. De plus, la force physique n'entraîne, selon Condorcet, aucune conséquence pour la force morale :

« On chercherait en vain des motifs de justifier [l'inégalité des sexes] par les différences de leur organisation physique, par celle qu'on voudrait trouver dans la force de leur intelligence, dans leur sensibilité morale. Cette inégalité n'a d'autre origine que l'abus de la force, et c'est vainement qu'on a essayé depuis de l'excuser par des sophismes » (Condorcet 1970 : 211).

Comme l'explique Annick Stevens lors de sa conférence « Les philosophes des Lumières, à la recherche d'un fondement naturel des institutions humaines », pour prouver la même force intellectuelle il faudrait, selon Condorcet, que les femmes puissent accéder au même niveau d'instruction et qu'elles puissent se consacrer de manière toute aussi exclusive que les hommes à la tâche intellectuelle. Ce n'est qu'ainsi qu'on aura mis tout le monde au même niveau et qu'on pourra considérer hommes et femmes dotés de mêmes capacités, sans aucun égard à la différence de sexe.

Il s'ensuit naturellement qu'il faudra former l'instruction publique, ce qui a été déjà proposé dans son œuvre antérieure intitulé *Cinq mémoires sur l'instruction publique*. Présentés à la Commission d'instruction publique en 1792 pour influencer une décision de l'Assemblée, les *Mémoires* de Condorcet proposent de créer une institution sociale publique (il n'existait à l'époque que le préceptorat privé et l'instruction confessionnelle). De trois cycles d'études qu'il propose dans cette œuvre, dont le premier serait « pour tous », aucun ne serait obligatoire. Cela veut dire que Condorcet a la certitude ferme que tous les parents seraient à même de mesurer la valeur d'une bonne éducation ce qui le distingue, par exemple, de Diderot qui propose comme obligatoire une éducation de base<sup>7</sup>.

Et c'est de cette manière qu'on formerait de véritables citoyens capables d'exercer leur droit de citoyenneté, d'apprendre à juger, à délibérer, de comprendre les lois et de les rédiger. Afin d'assurer les fonctions publiques (qui ne devraient jamais être professionnalisées selon Condorcet car la professionnalisation irait toujours contre la liberté), il faut qu'il y ait une grande partie des citoyens capables de les exercer. C'est-à-dire que l'instruction de base doit être solide, leur donner la capacité de juger et de défendre leur avis. La division des tâches est à éviter à tout prix afin d'éviter que les hommes soient de simples exécutants, de simples « rouages ». Bref, toute la visée de l'instruction est de former les citoyens capables de prendre part dans la vie publique : « Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger » (Condorcet 1994 : 93).

<sup>7</sup> Cf. Diderot, *Plan d'une université*.

Sa méfiance à l'égard de l'implication de l'Etat dans l'instruction est évidente déjà dans le terme d' « instruction publique » au lieu d' « éducation nationale ». L'objectif ultime d'une telle instruction serait de doter les élèves des valeurs issues de la morale naturelle. Cela les empêcherait de se servir des savoirs à mauvais escient.

En s'opposant au modèle trop patriotique que louaient certains il se met dans la position de faiblesse qui allait conduire à sa condamnation en 1794. C'est dans la neuvième époque de son *Esquisse* qu'il fait état de la réalité de la période de la Révolution. Nous sommes aujourd'hui en mesure de rendre justice à Condorcet car il a su prévoir les possibles abus de grandes notions universelles des Lumières par les pouvoirs totalitaires de son époque et des temps à venir. La morale ne devrait surtout pas exalter mais éveiller la sensibilité d'autres et, dans le même ordre d'idées, elle ne devrait pas être conçue comme un sentiment susceptible de provoquer une confusion entre la morale et le nationalisme.

C'est pour cette raison que les notions « abstraites » comme justice, liberté, égalité devraient être immédiatement étudiées dans les cas concrets (neuvième époque de l'*Esquisse*). Il ne faudrait pas en faire les grandes notions au nom desquelles on pourrait justifier les massacres. Et c'est là où la valeur performative de son langage trouve toute son importance pour les temps à venir. Il faudrait, au contraire, étudier les concepts de la liberté et de l'égalité au sein d'une instruction publique de qualité. Aussi faudrait-il que les règles de droit soient élémentaires. D'où la tentative de Condorcet de les définir à travers son programme de progrès.

De cette manière un philosophe des Lumières tel que Condorcet lançait déjà un avertissement contre les maux de la période ultérieure marquée par l'industrialisation et la colonisation. Le progrès, jamais assuré selon Condorcet, ne saurait devenir stable dans une période que grâce aux efforts incessants des hommes. Le bon gouvernement ne devrait dorénavant servir qu'à favoriser *la progression des lumières*, c'est-à-dire celle des connaissances, sachant que l'instruction libère les hommes des tutelles extérieures oppressantes. Cela dit, nous nous contenterons de conclure avec Condorcet que seule l'autonomie de l'individu peut permettre le passage de l'humanité de l'enfance à son âge adulte.

## Bibliographie

1. Condorcet, Nicolas de (1970), *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain (1793-1794)*, version en ligne du texte présenté par Yvon Belaval, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 247 pp. Collection : Bibliothèques des textes philosophiques, Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/) (consulté le 20 janvier 2017).
2. Condorcet, Nicolas de (1971), *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, présentation et notes par Charles Coutel et Catherine Kintzler, Paris : Flammarion.
3. Godechot, Jacques (2004), *Les révolutions (1770-1799)*, collections Clio : L'histoire et ses problèmes, Paris : PUF.
4. Kintzler, Catherine (1987), *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*, Paris : Folio-Essais.
5. Stevens, Anick (2015), conférence « Les philosophes des Lumières, à la recherche d'un fondement naturel des institutions humaines », <https://www.youtube.com/watch?v=oLr7q4u-N9Y> (consulté le 18 novembre 2016).
6. Todorov, Tzvetan (2006), *L'Esprit des Lumières*, Paris : Robert Laffont.

Originalni naučni članak  
UDK 930.85:32 Kondorse A. N. de  
DOI 10.21618/fil1818358b  
COBISS.RS-ID 7928088

Anja Bundalo  
Univerzitet u Banjoj Luci  
Filološki fakultet

## SPECIFIČNOSTI POJMA *PROGRES* U KONDORSEOVOM DJELU

### *Rezime*

Način na koji je ideja o napretku definisana u djelima prosvjetitelja jedan je od najboljih pokazatelja višeslojnog karaktera njihove filozofije. Premda su se prosvjetitelji često služili pojmom *napredak*, lako se uočava da u samim djelima koja predstavljaju njegovo otjelovljenje ovaj pojam nije jasno definisan. U svom posljednjem djelu koje nosi naziv *Skica istorijskog pregleda napretka čovječanstva (l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain)*, napisanom između 1789. i 1794, Kondorse predlaže specifično određenje pojma



*napredak*: kao unapređenje ljudske vrste, a ne pojedinca. Na samom početku djela čitalac se upozorava da ne treba da se čudi „[...] zašto intelektualni napredak nije uvijek bio praćen kretanjem društva prema sreći i vrlini”. Kroz devet perioda razvoja ljudskog društva, i desetog koji ima providencijalni karakter, koji su ponuđeni u Kondorsevoj *Skici*, pokušaćemo da utvrdimo na koji način je interpretacija napretka ovog pisca i matematičara mogla da utiče na savremenike Francuske revolucije i koje su njene posljedice po razvoj modernih društava.

Ključne riječi: Kondorse, *Skica istorijskog pregleda napretka čovječanstva (l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain)*, prosvjetitelji, progres.

Preuzeto 1. 9. 2018.  
Korekcije 15. 9. 2018.  
Prihvaćeno 30. 9. 2018.